



Fiche formation

Comptabilité tutélaire

Nouveauté 2026



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 17 et 18 mars 2026

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Personnel comptable de SMJPM

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents
Autre date sur demande



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation professionnelle continue



MODALITÉS
présentiel

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Jour 1 :

- Cadre juridique : présentation des mesures de protection et d'accompagnement
- Patrimoine financier : ouverture de mesure, inventaire, types de comptes et placements, sécuriser le patrimoine, modalités d'exécution
- Relevés bancaires : télétransmission des comptes et contrôles associés, traitement des relevés de compte bancaire papier et numérique
- Codifications des opérations : concevoir le plan de codes analytiques, outils d'identification des recettes, traitement des chèques
- Comptabilité tiers (factures et paiements) : cadre réglementaire des factures et dématérialisation, gestion du volume, contrôle interne, bons d'achats

Jour 2 :

- Frais de mesure : cadre réglementaire, détail des ressources facturables, modalités de calcul, contrôle interne, cas particuliers, attestation fiscale, proposition d'un plan d'action annuel
- Reversement à l'aide sociale : cadre réglementaire et modalités de calcul
- Le compte de gestion : contrôle, vérificateur externe

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Présenter les activités comptables et financières en SMPJM
- Respecter le cadre législatif et réglementaire de l'activité comptable dans le secteur de la PJM
- Assurer un suivi des comptes et du patrimoine optimisé et sécurisé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation et jeux de rôle
- Études de cas concrets
- Échanges et analyses sur les pratiques

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.